



PAROISSE DE BULLE
LA GRUYÈRE

Assemblée Paroisse du mardi 24 avril 2018

19h37 – 21h47

Présents :

Présidente : Gwennaëlle Ducry-Rey
Conseillers : Mark Stalder, Raphaël Bär, Benoît Yogo, Cédric Castella
Conseillères : Annette Granier
Ministres : Gérard Stauffer, Emmanuel de Calonne
Caissière: Corinne Valley
Secrétaire : Caroline Bisig-Charrière

SUJET	DESCRIPTION
Ouverture de l'Assemblée	<p>Mme Gwennaëlle Ducry-Rey souhaite la bienvenue à tous les paroissiens présents ainsi qu'à M. Blaser, président du conseil Synodal.</p> <p>Excusés: Rachel Dokou, Satu Fookes, Eric Fookes, Lisa Fookes, M. et Mme Ruffieux, M. et Mme Pralong, M. et Mme Brandt, Jacqueline Fardel</p> <p>L'Assemblée de Paroisse a été convoquée en respectant l'art. 74 du règlement de l'Eglise Evangélique réformée du canton de Fribourg. L'ordre du jour a été publié dans la feuille officielle du canton de Fribourg, dans le Trait d'Union ainsi que sur le site de la paroisse. L'article 78, point 4 du règlement ecclésiastique de l'Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg est lu à l'assemblée :</p> <p>« Les propositions qui concernent un objet qui n'a pas été porté à l'ordre du jour sont, si l'Assemblée vote l'entrée en matière, transmises au Conseil de paroisse pour rapport à la prochaine Assemblée de paroisse ».</p> <p>Aucune remarque n'a été formulée sur l'ordre du jour de l'assemblée de Paroisse.</p> <p>Nous avons 31 personnes présentes qui ont le droit de vote, dont la moitié + 1, soit 16 personnes, constitue la majorité requise.</p>
1) Méditation	<p>Le pasteur Stauffer raconte l'histoire de Saint Philippe de Néri, fils d'une famille riche de Florence, devenu prêtre et prédicateur de rue à Rome. Egalement grand acteur de la contre-réforme.</p> <p>L'histoire suivant se raconte à son sujet: "Saint Philippe de Néri croise un jeune étudiant. Ce jeune étudiant lui dit qu'il était très réjoui d'avoir été accepté à l'université et d'y étudier le droit. Ainsi il pourra devenir quelqu'un. Et pis alors lui demanda Philippe Néri. L'étudiant lui répond qu'il allait devenir un grand juriste, devenir célèbre. Et pis alors lui répondit Philippe Néri. Je vais également devenir riche et me construire une belle maison. Et pis alors repris Philippe Néri. Je vais pouvoir me marier, fonder une famille et vivre jusqu'à un grand âge. Et pis alorsLe jeune étudiant s'énerma gentiment mais après un moment de silence et pis alors après je mourrai comme tout le monde. Et pis alors lui redemanda Philippe Néri. Sur un ton grave, le jeune</p>

	<p>homme lui rétorqua et bien après je vais passer au jugement dernier et là le jeune homme s'arrêta plus sombre. Le père Philippe : et pis alors...Le jeune rentra chez lui et renonça aux études de droit et a pris une autre voie.... et pis alors</p> <p>Ce genre de question nous renvoie à nous-même, en tant que personne mais également en tant que communauté (dans nos choix, nos orientations). Qu'est-ce qui est essentiel? qu'est-ce que l'on ne veut pas manquer? Que va-t-on laisser de nous?</p> <p>Enfin une autre question se cache: à quoi le Seigneur nous appelle? A ces yeux qu'est-ce qui est important ? En faisant face à ces questions, cela peut rendre le traitement de certaines affaires de gestion, de certains dilemmes dans notre vie plus facile et passionnant.</p> <p>Ces mots sont suivis d'un moment de prière.</p>
<p>2) Nomination des scrutateurs</p>	<p>Mme Aguet et M. Duruz sont nommés comme scrutateurs pour la soirée.</p>
<p>3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée ordinaire du dimanche 26 novembre 2017</p>	<p>Le PV était à disposition à la Cure dès le début avril 2018. Il pouvait y être consulté ou sur le site internet www.eglise-bulle.ch. Le PV ne sera pas lu lors de l'Assemblée de Paroisse.</p> <p>Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du dimanche 26 novembre 2017 est approuvé par 26 voix pour et 4 abstentions.</p>
<p>4) Vie de la paroisse</p>	<p>Réunion du 4 février sur la réflexion de la maison de paroisse et info suite par Benoît Yogo</p> <p>Le conseil a fait une synthèse des propositions et réflexions transmises pour l'utilisation des bâtiments. M. Yogo présente les différents souhaits par bâtiment:</p> <p><u>Maison de Paroisse</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire des logements d'urgence pour des personnes dans le besoin - Réaliser les travaux urgents. Refaire le toit, Isolation des fenêtres - Emménagements d'appartements - Garder la maison de Paroisse comme lieu de rencontre, séminaires, repas, cours, danse, etc - Bureaux administration, si cure en appartements - La rendre accessible aux personnes à mobilité réduite, tous les étages avec ascenseur - Sous-sol : salle d'enregistrement, et qu'elle soit à louer - Faire une bibliothèque, ludothèque avec coin café - Salle de musique, ne pas avoir besoin de tout ranger à chaque fois - Définir l'usage de la salle du deuxième étage. Rénovation des fenêtres - Administration à la maison de paroisse - Galetas : cours de danse <p><u>Cure</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Aménager un secrétariat au rez, accessible à tous - Déménager la cure - Cafétéria à la cure - Faire une salle au sous-sol pour des ateliers et des répétitions de musique - Permanence de prière - Si besoin d'argent, la vendre - Appartement à louer - Statut quo, ne rien changer - Amélioration du bilan écologique (panneaux solaires) - La rendre accessible aux personnes à mobilité réduite

- Sous-sol d'enregistrement ou à louer
- Aménager le sous-sol pour une salle de prière
- Ne pas vendre la cure

Temple

- Aménagement du sous-toit
- Cabanon dans le jardin
- Occuper un max l'espace de la galerie : prières, rencontres
- Améliorer l'escalier qui va à la galerie
- Panneaux pour afficher les cantiques
- Petit support pour les cantiques
- Emménager d'une façon "jolie" la petite salle derrière l'orgue

Si des paroissiens ont d'autres réflexions, ils peuvent sans autre contacter un membre du conseil de paroisse.

Culte de l'enfance tous les dimanches / Alphalive, re/découvrir la Bible par le Pasteur Emmanuel de Calonne

Grâce à 6 personnes, le culte de l'enfance (anciennement école de l'enfance) a pu être mis sur pied tous les dimanches. Ainsi cela permet à plusieurs familles de venir au culte plus souvent.

Une formation pour les moniteurs et monitrices du culte de l'enfance a été mise sur pied et aura lieu un de ces prochains samedi à la Paroisse.

Un parcours Alphalive a eu lieu, grâce également à un renouvellement des animateurs (groupe très motivé). Ce cours a été particulier car c'était un double cours Alpha, comprenant un groupe d'iraniens parlant le farsi. Ce cours a été organisé en collaboration avec une autre personne parlant le farsi. Suite à ce cours Alpha, les participants ont souhaité une suite pour découvrir la Bible. Un module expérimental a été créé permettant une rencontre tous les 15 jours de découvrir ou redécouvrir la Bible.

Repas de la Pâque, soupe de carême, 8^{ème} année soirée de Taizé par le pasteur Gérard Stauffer

Un point important au niveau œcuménique est la semaine de l'unité. Une nouvelle dynamique a été mise en place entre les ministres des paroisses réformée, catholique et évangélique suite à l'exposition "Chemin de la Passion". La semaine de prière pour l'unité des chrétiens a été bien animée et fréquentée. Une rencontre entre les groupes de prière réformés et catholiques a eu lieu, qui a été bien fréquenté surtout par les catholiques. Une grande délégation des réformés s'est déplacée pour le culte œcuménique à Charmey. Une conférence œcuménique donnée par M. François Gachoud sur le thème "comment devenir intime de Dieu" a rencontré un grand succès.

Pour la 2^{ème} année, la paroisse s'est jointe au cycle des soupes de Carême catholiques. Dans l'avenir, il sera nécessaire d'améliorer la communication à ce sujet (communiquer les dates des soupes de Carême).

Les soirées Taizé arrivent à la fin de leur 8^{ème} année (début 2011). En 2013, les catholiques se sont joint à ces soirées, ce qui a donné lieu à une organisation mensuelle de ces soirées en alternant le lieu des rencontres (Temple, local d'aumônerie du CO à Bulle). Le pasteur Stauffer constate que ces soirées ne sont pas très soutenues par les réformés. Est-ce à cause de leur style catholicisant (silence, litanie et chants répétés)? Quelle suite y donner pour la rentrée?

Ces soirées offrent un espace de prière calme, apaisant, doux. Au CO, les participants sont une majorité d'élèves qui y participent dans le cadre du programme d'activité de l'aumônerie du CO. Au Temple, les participants sont plus âgés, quelques jeunes mais peu de réformés. Un peu démotivant pour le groupe d'animation (soirée demandant une grande

préparation) ainsi que pour le sacristain qui essaie de transformer le Temple dans une ambiance Taizé.

Le repas de la Pâque a réuni une 60aine de personnes, la plus grande participation jusqu'à présent. Lors de ce repas, le pasteur Wild d'Estavayer-le-Lac a conduit les participants dans la liturgie en revisitant les racines juives de notre sainte cène (liturgie de la Pâque telle qu'elle est vécue par des juifs qui ont découverts en Jésus, leur Sauveur).

Kids Games présentée par Mélanie Kyprian Pittet du 12 au 18 août à la Roche

C'est une semaine de joutes sportives et chrétiennes organisées sous forme de camp de jour par différentes églises qui existe depuis 2004. Cette année, ils seront organisés la première fois sur la Terre fribourgeoise.

En 2012, 12 régions participaient avec plus de 1500 enfants et en 2016, 16 régions participaient avec plus de 2000 enfants. Cela représente environ 500 bénévoles et 400 coach.

C'est organisé tous les 2 ans et on y accueille les enfants de toutes origines, cultures et croyances. En 2016, des enfants réfugiés des centres régionaux ont pu y participer dans la plupart des régions

Comité Romand, composé d'un représentant de chaque partenaire (églises et oeuvres chrétiennes) environ 80 organisations. Il s'occupe grâce au soutien financier des régions, des églises et des partenaires, de gérer et fournir les flyers, gérer site internet, met à disposition du matériel (PoullBall, bouchons, etc) et soutient les régions. Il édite en février-mars les manuels bibliques et sportifs pour toutes les régions. Le comité organise des rencontres inter-régions pour les coordinateurs, pour les animateurs sportifs et pour les animateurs bibliques. Il y a également une staff party qui permet aux coachs et aux membres du comité de découvrir, jouer et profiter d'un aperçu de ce que les enfants vont vivre durant la semaine.

Chaque Région = Comité Régional, composé de membres actifs et de bénévoles de cette région.

Le comité régional cherche des sponsors régionaux et des donateurs afin de maintenir un prix bas pour les familles. Il obtient le soutien des autorités communales et trouve un lieu idéal pour l'organisation des jeux en veillant à conserver un financement le plus bas possible. Le comité régional recherche des bénévoles pour la semaine - avant, pendant et après.

Ce qui compte c'est Faire équipe ==> C'est le défi de la semaine ==> cela est vrai pour le staff mais aussi pour les enfants !

- par équipe, de 10 à 12 enfants de 7 à 14 ans, on essaye de prévoir des binômes équilibrés (petit/grand ; fille/garçon)

- chaque équipe est coachée par 2-3 ados/jeunes, adultes/adultes

- durant le sport, l'équipe est partagée en deux afin de créer un environnement idéal pour un encouragement mutuel

Les sports ==> ont pour but de valoriser chaque enfant ainsi que l'esprit d'équipe
3 sports officiels ont été choisis dont 2 nouveaux pour cette année:

- PoullBall

- Cours'Agile en 2016

- Passe-moi les Bouchons

- d'autres sports (KinBall, foot, volley, balle à 2 camps, tchoukball, etc) sont effectués selon la région et le terrain à disposition => mais les règles sont adaptées afin de rester dans la valorisation de chaque enfant et l'esprit d'équipe

Découverte biblique

Les temps sont organisés autour de récits bibliques qui mettent en avant des valeurs chrétiennes. En 2018, le slogan est « A toi de jouer » et chaque jour un animal différent permettra de partager une valeur particulière qui le caractérise et en lien avec un verset: la marmotte pour l'accueil, la raie manta pour la confiance, la grenouille des bois pour

l'espérance, les pingouins empereurs pour la solidarité et le caribou toundrique pour la persévérance

==>Les slogans du passé étaient

En 2016: Sois un vrai héros !

En 2014: Choisis la Vie !

En 2012 Change ton Monde !

A chaque fois, un hymne est partagé et appris tout au long de la semaine ainsi qu'une chorégraphie.

C'est un groupe oecuménique qui prépare le manuel théologique et pédagogique qui sert à toutes les régions - chaque région fait ensuite au mieux en fonction de ses possibilités, de son terrain et de ses bénévoles. Diverses animations sont également possible tel que: échauffements lors de l'accueil, moment de louange lors de l'apprentissage de l'hymne, interviews de sportifs ou autres personnes chrétiennes qui ont relevé d'importants défis, atelier de bricolages, mise à disposition de jeux par la ludothèque, etc...

Un groupe d'intercession et des infirmiers/ères sont sur place tout au long de la semaine et une distribution de repas et de goûter est également organisée.

Cérémonie d'ouverture

Elle est organisée par le comité romand. En 2016, il y a eu 40 cars qui sont partis des différentes régions afin d'amener tous les enfants et leur coach à Neuchâtel pour y vivre un moment exceptionnel, un spectacle leur étant réservé ainsi que la première transmission du message de la semaine et l'allumage de la flamme. En 2018, nous aurons la chance de suivre cette cérémonie à Bulle à l'Espace Gruyère le dimanche 12 août et ce seront des enfants qui chanteront pour les enfants (Psalmodia - Oron).

Cérémonie de clôture

Elle est organisée par chaque comité régional, en présence des parents, avec présentation des équipes, remise des coupes selon les résultats au sport, le fair-play et les encouragements donnés, présentation de l'hymne et de sa chorégraphie, temps de remerciements à tous les participants, tout cela suivi d'un apéritif qui permettra un contact et une possibilité de proposer un suivi vers les familles désireuses, le samedi 18 août.

Dossier sponsor

Il a été établi et contient tous les points importants des Kids Games, qui viennent d'être présenté, dont le budget estimatif informant des besoins pour cette 1ère édition en terre fribourgeoise. En effet, les repas chauds sont offerts aux bénévoles, des goûters aux enfants, ils ont encore besoin de matériel pour les équipes-des casquettes, les arbitres-des gilets, le staff des t-shirt et espèrent offrir à chaque enfant un cadeau souvenir. Bien sûr à côté de cela, il y a la location du lieu mais également les frais administratifs et de mise en place des différents postes, un dossier est à disposition afin de voir poste par poste les besoins. Si des paroissiens connaissent des entreprises prêtes à soutenir un tel projet, merci d'en faire part à Mme Kyprian.

Besoin en bénévoles

C'est un autre point très important, la nécessité d'avoir des bénévoles se mettant à disposition durant la semaine...que ce soit pour tous les jours ou pour un jour, demi-jour, une heure...tout est possible et ils essaient de tenir compte des souhaits de chacun...différents postes sont également possible selon l'intérêt personnel...cela peut être une aide en tant que coach (plus de 18 ans) ou aide-coach (15-17 ans) pour toute la semaine avec son équipe, ou pour les animations bibliques : sketch, louange, partage du jour, pour les animations sportives : arbitres pour les différents sports, mise en place du matériel, un apport de force pour des bricolages, la distribution des goûters, l'aide lors des repas de midi, l'aide aux rangements et à la tenue des lieux, temps au sein de l'équipe d'intercession ou à l'infirmierie.

Mme Kyprian est consciente que pour cette région c'est nouveau, pourtant cela existe déjà depuis 2004 et à chaque édition une nouvelle région se joint au mouvement ! Même l'Afrique organise ces Kids Games avec le soutien de personnes Suisse. L'accueil et le retour que Mme Kyprian a reçu depuis qu'elle s'est lancée dans cette aventure, lui prouve qu'il est temps que les enfants d'ici puissent également découvrir la joie de vivre de ces

joutes sportives et bibliques qui sauront leur apporter une semaine extraordinaire en rencontres et en découvertes d'eux-mêmes mais également et surtout de Dieu et de ce qu'il peut apporter à leur vie. C'est également une opportunité de créer des liens différents avec les enfants, en dehors des heures plutôt scolaires de catéchisme. Pour terminer : ils sortent enrichis et rempli d'émotions et de joies partagées au sein de leur équipe...et cela peut être une force pour chacun dans leur quotidien

5. Budget d'investissement 2018, suite de l'assemblée d'automne 2017

Lors de notre dernière assemblée de paroisse, un budget d'investissement a été mentionné.
 Pour rappel, des petits travaux ont été approuvés lors de l'AP d'automne 2017. Il avait été mentionné des travaux urgents et indispensables:
 - Maison de paroisse: Isolation et entretien de la toiture / changement de l'ensemble des fenêtres
 - Temple: Contrefort du temple (pilier) / aménagements couverture en bois du bassin d'infiltration

Suite à plusieurs discussions au CP, il a été décidé de prendre le temps de la réflexion pour l'avenir de la maison de paroisse. Ce sujet sera présenté et voté lors de l'assemblée d'automne qui aura lieu le dimanche 25 novembre 2018.

M. Yogo présente le budget d'investissement.
 Lors de l'AP d'automne 2016, un montant de CHF 900.00 avait été voté pour le ponçage du plancher dans la salle derrière l'orgue. En fait, le sol a beaucoup d'aspérités et un simple ponçage ne permettrait pas d'enlever le tapis. La proposition des artisans serait de remettre un parquet neuf par-dessus, pour un montant de CHF 6500.00, cela veut donc dire une augmentation des coûts.

Modification pour les travaux du Temple	
Souhait initial approuvé	Montant
Ponçage du plancher et huilage	900,00 CHF
Souhait actuel à approuver	
Sol de la salle des enfants	6 500,00 CHF
Total	6 500,00 CHF

La direction des travaux sera assurée par la commission bâtiment et le CP

Questions:

M. Aguet n'est pas prêt de s'engager sans connaître exactement quels sont les autres frais. Utile de tout présenter et ensuite l'assemblée pourra se prononcer.

M. Yogo présente donc la 2ème proposition d'investissement:

Investissement pour les travaux du Temple	
Travaux	Montant
Soubassements et pierre de taille1)	57 250,00 CHF
Escalier d'accès à la galerie 2)	10 000,00 CHF
Aménagements du bassin d'infiltration 3)	9 000,00 CHF
Frais tierces (ingénieur, architectes, ...) 4)	15 000,00 CHF
Total	91 250,00 CHF
Selon le devis avec +/- 15%	

- 1) assurer la sécurité du temple, nécessaire de faire de travaux autour des fondations
- 2) ce point a été évoqué à plusieurs reprises
- 3) désir d'utiliser l'espace en recouvrant ce bassin d'infiltration
- 4) montant estimé

La direction des travaux sera assurée par la commission bâtiment et le CP

Questions:

M. Houriet se demande pourquoi il est nécessaire de passer par des ingénieurs, des architectes pour l'aménagement du bassin d'infiltration alors que l'on pourrait demander à un paysagiste.

M. Yogo a contacté la Ville de Bulle afin de savoir ce qui peut être fait pour l'aménagement du bassin d'infiltration. La Ville demande que l'aménagement du bassin fonctionne aussi bien que le trou. L'ingénieur est là afin que la Ville de Bulle donne son autorisation.

Mme Steffen Loup mentionne que grâce à l'ingénieur et l'architecte, cela garantit les travaux effectués.

M. Yogo : c'est également pour cette raison que l'on donne certains travaux aux professionnels, en cas de problème possibilité de se retourner contre eux.

Mme Ducry-Rry: dans les frais tierces, il y a également l'assurance, les plans et le temps de travail effectué. En 2019, il y aura une votation pour PF2019 et si la loi passe, la paroisse ne recevrait donc plus le montant des impôts des personnes morales (env. CHF 129'000.00). Au vu des bons résultats comptables, il est donc plus judicieux d'effectuer rapidement ces travaux, d'où la présentation du budget d'investissements.

M. Yogo: le CP a la vision d'investir maintenant dans la remise en état de ses bâtiments.

M. Duruz: il est surpris du montant pour les soubassements et la consolidation des fondations. Lors de la rénovation du Temple, l'intérieur a été complètement bétonné. A ce moment-là, aucun problème n'a été détecté vis-à-vis de la stabilité de la structure et des murs. Un seul point avait été soulevé, qui était de refaire les joints de toutes les pierres molasses. Il est également étonné du montant pour l'aménagement du bassin d'infiltration, car il avait à l'époque un budget d'env. CHF 6'500.00, fait par le jardinier qui s'était occupé de l'aménagement autour du temple. C'est en fait une simple construction avec des pilotis, qui lui semble trop cher.

M. Yogo: concernant la 1er remarque de M. Duruz, cette question a été évoquée lors de CP et lors de séance de la commission des bâtiments et l'architecte a également été questionné. Lors des travaux du Temple, selon l'architecte il avait été conseillé de faire des réserves pour refaire les fondations.

M. Houriet: il était effectivement là lorsque l'architecte parlait de ce qu'il était nécessaire de faire mais sans avoir vu les chiffres. Selon lui, il serait également nécessaire de demander des éclaircissements sur les montants.

M. Yogo a à disposition les offres faites par l'architecte. L'architecte a fait une estimation des coûts pour le bassin d'infiltration.

M. Paccaud: ne serait-il pas possible d'effectuer certains travaux par les paroissiens. Comme par exemple recouvrir un plancher, etc. Cela diminuerait les frais. Bien entendu que cela doit être en fonction des choses possibles à faire.

Mme Steffen Loup: si des travaux sont commandés à une entreprise, ils les font de A à Z. En cas de problèmes, il serait trop facile à l'entreprise de mettre la responsabilité sur les non-professionnels. Si toute l'assemblée trouve trop cher, il est donc utile de demander une contre-offre.

M. Paccaud répond à Mme Steffen Loup. En ce qui concerne la pose d'un plancher, cela peut être fait par pratiquement tout le monde (sans être un grand professionnel). Il ne revient pas sur des travaux de soubassements ou de fondation mais plutôt sur des petits travaux que beaucoup font déjà pour eux en privé.

Mme Aguet: Est-ce que des demandes d'offres ont été faites auprès de différentes entreprises?

M. Yogo: A ce jour, toutes les estimations des coûts ont été faites par le bureau d'architecte, qui a effectué les rénovations du Temple. Ce bureau a une vue d'ensemble de toutes les offres faites lors des travaux du temple. En ce qui concerne, l'exécution des travaux, différentes offres vont être demandées mais pour l'instant aucune entreprise n'a été choisie.

M. Ducry-Rey: les petits travaux votés à l'assemblée d'automne 2017 n'étaient qu'une estimation mais des offres ont été demandées à plusieurs entreprises pour l'exécution des travaux. Pour l'estimation des coûts, une seule entreprise a été mandatée mais ce ne sera pas le cas pour l'exécution des travaux.

M. Paccaud précise que la garantie, que les entreprises offrent, n'est pas toujours tenue. En cas de problème, ce n'est jamais de leur faute (exemple : l'élévateur, la sono au temple).

Mme Houriet soutient les dires de M. Paccaud en ce qui concerne l'exécution de certains travaux par des paroissiens. Les travaux faisables par des paroissiens pourraient être un projet d'église. Ce permettrait d'avoir d'autres moments d'échanges.

M. Yogo remercie les gens pour toutes leurs remarques. La vision du CP est de mettre en avant les dons/talents des paroissiens.

Mme Aguet demande qui sont ces ingénieurs et architectes?

M. Yogo : il y a le bureau OCSA o charrière architectes sa, le bureau génie civil Gex et Dorthe (suivi les travaux de la rénovation du temple)

Mme Aguet demande si la votation est sur le principe de faire les travaux ou sur un budget?

M. Castella comprend l'interrogation de Mme Aguet. Le principe du budget, c'est une autorisation de dépenses. En autorisant ce budget, elle autorise la paroisse à dépenser jusqu'au montant voté.

M. Stalder précise que ce budget est une première indication de montants. Si ces investissements sont acceptés, le CP mettra en place une appel d'offre pour les travaux.

M. Duruz explique que lors de la rénovation du Temple, un permis de construire devait être déposé pour refaire les escaliers. Qu'en est-il maintenant?

M. Yogo: selon l'architecte, ce sont des travaux d'entretien donc il n'est pas nécessaire de dépôt de permis.

M. Houriet demande combien de mettre carré doit-ont réaménager pour le bassin d'infiltration? En calculant rapide, cela fait cher le mètre carré. Est-ce nécessaire d'investir CHF 25'000 alors qu'il y a d'autres travaux plus important à faire. Une petite erreur de calcul, car il a cru que la totalité des frais d'ingénieurs et d'architectes, soit CHF 15'000.00, était seulement pour l'aménagement du bassin. Alors que ce montant est pour la totalité des travaux.

Mme Rossel est favorable à tous les investissements. Suite au point soulevé par M. Duruz que lors de la rénovation du Temple, ces points n'avaient alors pas été évoqué et donc pas nécessaire d'être effectué. Elle aimerait que le CP soit attentif à la remarque de M. Duruz et de bien y réfléchir avant d'engager un tel montant.

M. Yogo: Grisoni est venu vérifier l'état actuel des soubassements. Ce devis a été fait suite aux constatations de l'état actuel des soubassements.

M. Paccaud: quel est le problème des soubassements?

M. Yogo: les joints ont été vérifiés et lors de cette vérification, il a été constaté que les pierres en dessous commençaient à se fissurer à et se casser. On a donc recherché d'où vient ce problème? Est-ce structurel, problème de terrain. Veut-on faire que les joints ou ne serait-il pas utile de corriger le problème des pierres. Les travaux sont toujours avec une

	<p>vision de 50 ans, voire plus. L'architecte a donc fait des fouilles afin de contrôler l'état ? Vu que les pierres sont posées au sol, il y a une crainte que cela ne soit pas assez solide pour les 50 prochaines années. Lors de travaux à l'intérieur du temple, l'architecte avait mentionné l'utilité de faire des réserves pour les soubassements.</p> <p>M. Houriet: cela aurait vraiment pu être fait lors de la rénovation du Temple. Il y a 3 ans, toutes les fondations ont été ouvertes, ces problèmes n'ont pas été soulevés.</p> <p>M. Paccaud: Est-ce seulement les pierres de fondation ou toute la structure? (seulement la base ou refaire les pierres de tailles? Dans ces cas-là, ne serait-il pas utile de refaire toutes les colonnes complètement pour les 50 ans à venir? Est-ce que ce point a été soulevé?</p> <p>M. Yogo: rien ne peut être garanti mais ils essaient de faire au mieux pour les 50 prochaines années. Ce sont des professionnels, donc on peut leur faire confiance.</p> <p>M. Stalder explique que la priorité a été mise sur les travaux urgents. Effectivement, ces travaux de soubassement sont vraiment nécessaires selon les architectes, à qui il a également demandé: pourquoi cela n'a pas été fait avant? Selon la recommandation des ingénieurs, il est important que ces travaux se fassent.</p> <p>Mme Ducry propose de passer au vote (les conseillers ne votent pas sur les investissements) :</p> <p>Budget d'investissement pour les travaux du Temple sans le plancher de la salle derrière l'orgue : 14 voix pour, 2 contre, 7 abstentions</p> <p>Budget du plancher pour la salle derrière l'orgue : 19 pour, 2 contre, 1 abstention</p>
<p>6. Comptes 2017</p>	<p>La parole est donnée à M. Stalder.</p> <p>Un extrait des comptes 2017 ont été transmis à chaque participant.</p> <p>La paroisse se porte très bien financièrement, d'où la possibilité d'envisager les investissements discutés précédemment.</p> <p>Produits : budget : CHF 1'110'500 / réalité : CHF 1'359'246 ==> augmentation d'env. CHF 240'000</p> <p>Charges : budget: CHF 1'160'555 / réalité : CHF 1'189'327 ==> augmentation d'env. CHF 29'000</p> <p>Résultat : budget prévu : perte de CHF 50'055 / réalité : bénéfice de CHF 169'918</p> <p>Le résultat obtenu cette année est pratiquement équivalent au résultat obtenu en 2016 (CHF 172'000).</p> <p>La forte augmentation du produit est surtout due au compte suivant:</p> <ul style="list-style-type: none"> - impôt sur le revenu - impôt des personnes morales - impôt des exercices antérieurs ==> montant très difficile à estimer <p>L'augmentation des charges est due au compte suivant:</p> <ul style="list-style-type: none"> - activités paroissiales ==> diminution d'env. CHF 27'000. Trop budgété pour certaines activités - amortissements ==> augmentation d'env. CHF 47'000. <p>L'augmentation des amortissements a été un sujet de discussion avec les réviseurs des comptes et se justifie de la manière suivante: dans le compte "Immeuble", certains montant concernaient du mobilier (CHF. 94'000) et env. CHF 40'000 pour les instruments de musique. Suite à ce changement, et contrairement à l'immeuble qui s'amortit sur 20 ans, ces deux postes (mobilier et instruments de musique) sont amortis plus rapidement (env. 5 ans).</p> <p>b) Questions</p> <p>M. Audemars: il manque un point important: la présentation du bilan afin que les paroissiens se rendent mieux compte de la situation financière de la paroisse.</p> <p>M. Stalder: il n'a pas été prévu de présenter les postes du bilan et cela n'a pas été fait lors de l'AP du printemps 2017. Certains postes du bilan ont été vérifiés par les réviseurs.</p>

Mme Valley explique qu'elle a repris la même structure de mise en place des documents nécessaires pour l'AP de l'ancienne comptable et que les comptes du bilan n'ont jamais été transmis lors d'une AP. Elle prend note que dorénavant le bilan sera également à disposition pour les prochaines assemblées. Les réviseurs avaient le bilan à disposition. M. Aguet: il n'y a aucun secret et le bilan devra dorénavant faire partie des documents à dispositions des paroissiens pour l'AP.

M. Stalder présente rapidement le Bilan 2017

ACTIF			
ACTIF MOBILISE			
Liquidités	CHF	844'234.12	
Banques	CHF	336'329.29	
Débiteurs d'impôts	CHF	73'860.51	
Autres débiteurs	CHF	1'244.20	
Placements	CHF	120.00	
Actifs transitoires	CHF	9'079.01	
	CHF		1'264'867.13
ACTIF IMMOBILISE			
Immeubles	CHF	776'888.70	
Mobilier, Machines, Véhicules	CHF	114'651.05	
	CHF		891'539.75
	CHF		2'156'406.88
PASSIF			
ENGAGEMENTS			
Engagement à court terme	CHF	35551.75	
Engagement à long terme	CHF	22512.05	
Provisions	CHF	2500	
Passifs transitoires	CHF	688173.19	
	CHF		748736.99
FONDS PROPRES			
Réserves	CHF	637470.72	
Fortune	CHF	770172.17	
	CHF		1407642.89
	CHF		2156379.88

c) Rapport de la Commission de révision des comptes

M. Aguet lit le rapport des réviseurs des comptes 2017

d) Approbation et décharge

Les comptes 2017 sont acceptés l'unanimité (le CP ne vote pas les comptes)

Répartition des excédents de recettes

Mme Ducry-Rey rappelle le règlement de répartition des recettes.

M. Stalder informe que le CP a décidé une augmentation de réserves, soit un montant de 80'000.00 et il reste donc CHF 85'000.00 (réparti 1/3 Fond de Paroisse et 2/3 dons à répartir). Utile d'augmenter les réserves dans la prévision des futurs travaux.

M. Stalder présente la proposition du CP pour la répartition des excédents de recettes:

	Montant	Total	Suivi résultat à répartir
Résultat 2017			169'918.64
Report à capital (selon art. 2 du règlement)	4'918.64	4'918.64	165'000.00
Augmentation des réserves	80'000.00		85'000.00
Fond de Paroisse (1/3 selon règlement)	20'000.00		
Dons à répartir (2/3 selon règlement)	65'000.00	85'000.00	0.00

Répartition fond de Paroisse

Fond entraide paroissiale	10'000.00
Bâtiment	10'000.00
	20'000.00

Répartition des dons

DM Moyen-Orient (église réformée alep)	20'000.00
Morijà	6'000.00
Association aide chrétienne agricole	5'000.00
Association Solidarité Madagascar	1'000.00
Porte ouverte reconstruction en Irak	15'000.00
Soup y rail	2'000.00
Gruyère (famille solidaire en Gruyère)	6'000.00
Fond de solidarité des pasteurs suisse	10000
	65'000.00

Mme Granier donne une information sur l'Association d'aide Chrétienne Agricole. C'est une association active en France et en Allemagne, qui travaille en Tunisie dans le cadre du soutien aux agriculteurs indépendants qui se trouvent dans une situation difficile. Mme Granier connaît très bien cette association, elle en est secrétaire et remercie ces collègues du conseil d'avoir pensé à cette association lors de la distribution des dons. Cette somme leur permettra d'acheter une voiture pour que les membres de l'association puissent se déplacer en Tunisie.

La répartition des excédents de recettes est acceptée à l'unanimité (les membres du CP ne votent pas).

L'assemblée décharge à l'unanimité les réviseurs de compte (les membres du CP ne votent pas).

7. Informations

Mme Ducry-Rey rappelle les prédications de ces derniers mois sur les « minus de la Bible ». Cela donne une importance à chacun car chacun a des dons. Le CP a le souhait de donner à chacun plus d'importance en fonction de ses dons. Il est en train de mettre en place des commissions officielles, comme par exemple la commission de l'orgue et la commission des bâtiments. C'est en fait grâce à chacun des paroissiens que l'Eglise

	<p>fonctionne.</p> <p>Le conseil a le souhait d'être transparent. Les activités paroissiales vont être revues les unes après les autres afin d'avoir une vision pour les prochaines années. Plus d'informations lors de la prochaine assemblée de paroisse.</p> <p>Depuis le 1^{er} janvier 2018, le conseil synodal nous a informés que la paroisse a le droit à un délégué de plus. Cela est dû au nombre de paroissiens dans l'Eglise.</p> <p>Nous cherchons donc une personne comme délégué au synode. La votation se fera pendant l'assemblée d'automne, en novembre 2018. Les personnes intéressées sont priées de se manifester à un des conseiller/ère.</p> <p>Pasteur Emmanuel de Calonne rappelle le sujet sur "Notre père". Officiellement le "Notre Père" a été modifié, des flyers sont à disposition. Lors de sa dernière séance, le Synode a voté favorablement pour la modification du "Notre Père". La canton de Fribourg est le dernier canton à avoir voté pour cette modification.</p> <p>M. Yogo informe que le rapport CECB est à disposition au secrétariat avec les trois variantes d'isolation du bâtiment de la Maison de paroisse.</p>
<p>8. Divers</p>	<p>M. Duruz remercie les membres du conseil pour leur travail pas toujours facile. Il trouverait utile de mettre à jour, l'agenda sur le site internet.</p> <p>M. Castella le remercie pour cette remarque et va tout mettre en oeuvre pour améliorer la mise à jour du site.</p> <p>Une discussion a eu lieu concernant la procédure de la séance avec le vouvoiement et le tutoiement alors que la majorité des personnes se tutoient.</p> <p>Mme Auguet trouve qu'au vu des bénéficiés de la Paroisse, il serait utile de goudronner la place devant la Maison de Paroisse.</p> <p>M. Yogo en prend note. C'est à prévoir avec les futurs travaux.</p> <p>Mme Nordberg demande si des projets sont en cours pour le règlement de Paroisse.</p> <p>Mme Ducry-Rey : il y a effectivement toujours un règlement de Paroisse qui date de 1975, et approuvé par l'AP mais il y a également le règlement ecclésiastique. Le CP est en train d'y travailler.</p> <p>M. Castella : il a été constaté que le règlement de paroisse actuel ne correspond pas avec le règlement ecclésiastique en vigueur. Le règlement de Paroisse fait référence à des articles qui ne sont plus en vigueur (Ecole libre publique, etc.) et ce document n'apporte aucun élément particulier utile pour la Paroisse. Avons-nous besoin d'un règlement de Paroisse qui est facultatif, où allons-nous l'abroger simplement (plus applicable dans sa forme actuelle)? Il serait plus utile de définir par exemple un règlement d'utilisation des locaux, etc. ou pour des éléments ponctuels.</p> <p>Mme Ducry-Rey revient sur le courrier de Mme Aguet.</p> <p>M. Castella répond à une partie de sa demande. Au début de leur mandat, le CP avait l'habitude de rédiger une information des séances, cette pratique a été arrêtée durant une période. A ce jour, ce point a été rectifié suite à une réflexion des membres du CP sur les informations utiles à mettre sur le site des séances du conseil. Un résumé des séances des 6 derniers mois a été mis en ligne, en mentionnant les informations décisionnelles et non plus un résumé du PV de la séance du CP. Lorsque des décisions concernant les paroissiens seront prises, le CP mettra tout en oeuvre afin qu'ils soient rapidement informés. Concernant le 2^{ème} point soulevé par Mme Aguet, suite à l'article et la photo paru dans un journal qui faisait référence à la dignité d'une relation homosexuelle. Le fait qu'un tel article avec cette photo soit publié dans un journal distribué à tous les réformés a interpellé les membres du CP car c'est un détournement d'un symbole fondamental du christianisme. Une deuxième question se pose, c'est le positionnement de la Paroisse face à l'homosexualité. La position débattue entre les membres du CP, c'est une position qui va au-delà de cet aspect. La relation homosexuelle n'est pas approuvée au niveau biblique mais d'autres choses ne sont pas approuvées par la morale chrétienne mais pas forcément présentes dans la Bible (par exemple, la pédophilie, etc). Le CP distingue entre</p>

	<p>l'homosexualité et homosexuel. On ne peut pas juger son prochain par rapport à ces péchés (par exemple la femme adultère).</p> <p>Mme Aguet trouve que la photo est un blasphème par rapport à la croix. Elle aimerait connaître la position du conseil par rapport à cela. Le fait de prendre deux hommes qui symbolisent le Christ en croix n'est pas acceptable.</p> <p>M. Castella : cette photo est effectivement choquante mais ce genre de remarques doit être transmis au journal réformé en question.</p> <p>Mme Ducry-Rey: le CP a décidé qu'elle écrirait au journal afin de leur transmettre leur mécontentement.</p> <p>Mme Aguet désire connaître le point de vue du CP en tant qu'Eglise.</p> <p>M. Castella : le CP a été plus loin dans la réflexion car il y a effectivement une tendance actuelle de suivre l'air du temps, de dire que la société a évolué et que certaines choses doivent être acceptées. Il y a aussi la tendance de croire que l'on peut décider à la place des croyants, ce qu'ils doivent croire ou pas (exemple : bénédiction des couples homosexuel). Une des bases du protestantisme, c'est se baser sur le texte seul et non pas sur des votations.</p> <p>Mme Ducry-Rey remercie M. Paccaud pour la mise en place de la salle.</p> <p>M. Blaser salut tous les paroissiens au nom de l'Eglise cantonale. Il remercie le conseil de paroisse pour son engagement, son travail ainsi que tous les paroissiens pour leur engagement. Il profite de sa venue pour transmettre quelques communications concernant les activités sur le plan suisse:</p> <ul style="list-style-type: none"> - réunion de la FEPS : au sein de cette fédération, une discussion a lieu sur l'actualisation d'une nouvelle constitution (date des années 70). Toutes les propositions faites à cette réunion ont été acceptées (par exemple: un préambule avec la trinité) - lors de discussions informelles, il a été mentionné les personnes consacrées (10 personnes dans le canton de Vaud / 5 dans le canton de Genève et 2 dans le canton de Fribourg). Avec plaisir, il peut annoncer une petite augmentation de la fréquentation des facultés de théologie (une à Lausanne et l'autre à Genève). Nous allons vers une pénurie de pasteurs et utile de motiver les catéchumènes de s'interroger sur cette profession. Les cours par correspondance sont également très fréquentés par des africains. - au mois de septembre aura lieu un Synode de discussion sur le thème "Etre Eglise de témoin". 2 paroissiennes se sont engagées pour le groupe de travail de préparation pour ce Synode. - soulève le point du changement de "Notre Père". Les différentes discussions qui ont eu lieu dans l'assemblée des ministres mais également dans les différents Synodes des Eglises romandes ont montré que les protestants étaient cordiaux et fraternels. Malgré de nombreuses résistances et surtout par un souci œcuménique, ce changement a été accepté par votation. M. Blaser a envoyé un long courrier à l'Evêque en lui demandant de rappeler les efforts faits par les protestants pour se rapprocher des catholiques. L'œcuménisme n'est jamais acquis, c'est un travail continu - l'article et la photo du journal protestant ont suscité beaucoup de réactions aussi bien négatives que positives. Dans le protestantisme, cette question continue de préoccuper les gens. Le conseil Synodal a dit de rester fraternel autour de cette question. Surtout ne pas menacer l'unité de notre Eglise. Rester ouvert les uns vers les autres et surtout rester ouvert à la discussion. Le comité de rédaction du journal a montré son mécontentement au rédacteur. L'image a suscité le plus de réaction que le texte. <p>Mme Ducry-Rey remercie l'assemblée.</p>				
	<table border="0" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 50%;">La Présidente</td> <td style="width: 50%;">La Secrétaire</td> </tr> <tr> <td>Gwennaëlle Ducry- Rey</td> <td>C. Bisig-Charrière</td> </tr> </table>	La Présidente	La Secrétaire	Gwennaëlle Ducry- Rey	C. Bisig-Charrière
La Présidente	La Secrétaire				
Gwennaëlle Ducry- Rey	C. Bisig-Charrière				